



Formation initiale à la conduite d'engins de chantier Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 482 Catégories A-B1-B2-C1-C2-D-E-F-G suivant la ou les catégorie(s) demandée(s)

Public

Toute personne devant travailler avec engins de chantier même occasionnellement

Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

Objectifs

- Maîtriser l'adéquation et le bon fonctionnement de l'engin de chantier
- Maîtriser la conduite, la circulation, les manœuvres et le stationnement sur un engin de chantier en toute sécurité

Méthodes, moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection.
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers selon la/les catégorie(s)

Textes de référence

- Recommandation de la CNAM R482 – Mai 2018
- Référentiel CACES® 2020 V2- Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.
- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R482 de la CNAM

Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Statistiques et réglementation
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins.
- Règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Les différentes catégories d'engins de chantier
- La description, la technologie et les équipements des engins
- La stabilité des engins de chantier
- La prise de poste/fin de poste
- Les règles d'utilisation des engins de chantier
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Règles du code de la route applicable lors de la conduite d'engins de TP sur route
- Les vérifications
- Les EPI
- La signalisation
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- L'élingage
- Les gestes de commandement des appareils de levage
- Les gestes de manœuvres des engins
- Les signaux sonores des engins de chantier
- La signalisation

Formation pratique : (selon les catégories)

- La vérification de l'adéquation de l'engin et essais de prise de poste
- Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires suivant et savoir les exploiter
- Ciruler à vide et en charge, en marche avant/en marche arrière, en ligne droite/en virage selon le parcours défini
- Travaux de base (charger une unité de transport, effectuer une opération de de déblai, remblai avec mise en stock, réaliser une tranchée)
- La conduite et la circulation des engins
- La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte
- Fin de poste et maintenance

Les tests CACES® R482 seront réalisés par l'organisme A2S CONSEIL (pour les catégories A, B1, C1 F) et ACS Vendée (pour les catégories B2, C2,D,E,G) adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS



Accessibilité

Durée	Effectif	Tarif	Formateur	Agenda inter
Entre 7h et 35h Selon les catégories et le document contractuel	maximum 6 stagiaires	Nous consulter pour un devis	Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation d'engins de chantier	voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalité d'inscription, merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr